



Direction Générale Culture  
Pôle des Politiques Sectorielles  
4 rue d'Echange

Le 8 avril 2010

Téléphone : 02.23.62.21.00  
Télécopie : 02.23.62.21.15  
E-Mail : o.lemee@agglo-rennesmetropole.fr  
Notre référence : DGCult/OL/HA/03.88

**Monsieur Olivier Borne (yvsky)**  
**7 route de Lailé**  
**35131 Pont-Péan**

Objet : Square de Sétubal - Consultation

Dossier suivi par : Odile LEMEE-LE BORGNE

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation concernant la conception et la réalisation d'une intervention artistique pour le square de Sétubal à Rennes, nous avons reçu 20 dossiers.

A l'issue d'un examen attentif des dossiers artistiques et des lettres d'intention, j'ai le regret de vous informer que votre candidature n'a pas été retenue.

Vous trouverez joint à ce courrier, le dossier artistique que vous nous avez confié.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**René Jouquand**  
Adjoint délégué à la Culture

Le présent courrier, valant décision faisant grief, peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Rennes. Cette décision peut aussi faire l'objet d'un référé précontractuel devant le juge administratif avant la signature du marché. Elle peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ; ce recours devant, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Enfin le marché est susceptible d'un recours de plein contentieux, assorti le cas échéant d'un référé suspension, dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.